



141 rue Méridienne  
76100 Rouen

Le 16 mars 2020,

**Objet : Coronavirus – Note informative**

ACE Service suit de près l'évolution du Coronavirus COVID-19, en respectant les recommandations de l'OMS, du gouvernement et des autorités sanitaires. Pour la sécurité des employés, les mesures appropriées ont été prises et il a été transmis à l'ensemble du personnel les lignes directrices notamment à propos des déplacements, voyages d'affaires, travail à distance et participation aux événements. L'entreprise demande à ce que l'utilisation des transports en commun soit limitée tant que possible.

ACE service a édité une nouvelle politique limitant les contacts entre les employés et rappelle régulièrement les bonnes pratiques en matière de non propagation du virus :

- Ne plus se serrer la main,
- Lavage de mains réguliers,
- Tousser/éternuer dans son coude,
- Utilisation d'essuie main à usage unique.

Toute personne se sentant mal ou présentant des symptômes est priée de ne pas se rendre dans les locaux et/ou peut être renvoyée chez elle. De nouvelles consignes de nettoyage des bureaux ont été mises en place afin de garantir un maximum d'hygiène.

Les déplacements sont limités avec la mise en place de processus de validation. Les appels téléphoniques sont privilégiés aux rendez-vous physiques. Aucun déplacement en zone cluster n'est autorisé.

Assurer la continuité du service est primordial pour la structure. Pour cela, ACE service dispose des capacités opérationnelles et informatiques assurant à tout le personnel un accès à distance sécurisé de leur poste de travail. Un plan de continuité est prévu à cet effet. Le personnel est formé et les rappels sont faits régulièrement. Toutes les actions d'intervention et de support peuvent être menées à distance. L'entreprise facilite ainsi l'usage du télétravail, assurant le maintien du rendement et minimisant les impacts métier, tout en assurant la santé et la sécurité des collaborateurs.

Une organisation a été mise en œuvre afin d'éviter que nos ingénieurs ne se retrouvent trop en contact, et ainsi éviter les risques de coïnfection :

- Bureaux séparés,
- Horaires décalés,
- Déplacements en transports séparés.

Les stocks de matériels et leur livraison sont garantis : plusieurs grossistes ont été contactés et ont confirmé leur capacité d'approvisionnement. ACE Service reste en communication régulière avec ses fournisseurs qui ne manifestent pas d'alertes pour le moment. Enfin, ACE Service ne sous-traite pas, limitant ainsi la dépendance à des sociétés tierces.

**La direction**